

LA FRANGOPHOBIE

Nous trouvons dans le Courrier des Etats-Unis le magistral article qui suit:

La campagne d'outrages contre les Canadiens-Français, qui se poursuit en ce moment au Canada même, et à laquelle sont attelés les politiciens et les journalistes anglais, est en train de se propager aux Etats-Unis, et nous en voyons le signal donné par le Times de New-York, qui renchérit sur tout ce qui a été publié de plus hostile et malveillant de l'autre côté du Saint-Laurent. Au Canada, ce fut d'abord l'insurrection du Nord-Ouest qui servit de prétexte au dénigrement et aux invectives; maintenant c'est l'épidémie de petite vérole. Ici, aux Etats-Unis, c'est une question de religion qui fournit des armes aux ennemis de la race française.

On n'a pas oublié un incident qui a agité, il y a quelque temps, un groupe de Canadiens résidant dans la Nouvelle-Angleterre. Les catholiques français de Fall River demandaient que leur église fut desservie par un prêtre canadien, attendu qu'ils ne comprenaient pas le prêtre irlandais qui leur était imposé, et qui ne parlait que l'anglais. La difficulté s'est prolongée quelque temps; mais enfin l'archevêque de Boston, de qui relève la paroisse de Fall River, a résolu de donner satisfaction au vœu si naturel des Canadiens et de leur accorder un curé de leur nationalité. Rien de plus simple, n'est-ce pas? Eh bien! le croirait-on? C'est contre ce dévouement que réclame le Times de New York, avec un débordement d'injures que l'on croirait provoqué par quelque crime odieux ou par quelque grande indignité.

Le Times reprend à son compte toutes les impertinences inépuables débitées non pas d'aujourd'hui, mais de longue main, pour prouver que les Canadiens sont une race inférieure, qui devrait être civilisée et élevée dans la hiérarchie humaine par les Anglo-Saxons, s'ils n'étaient réfractaires à la civilisation. Dans les localités où ils tiennent, dit le Times, une place précieuse, ils constituent la partie physiquement la plus dégradée de la population des tenements houses. Leurs logements sont le désespoir des "sanitarians", et eux-mêmes le désespoir des philosophes sociaux. Et il n'y a pas de perspectives d'amélioration. Ce sont les Chinois de la Nouvelle-Angleterre.

Nous rougissons presque d'avoir à relever dans un journal comme le Times cette dernière sottise dont il n'a pas même l'éternelle, comme il a jadis servi à un Anglo-Saxon, certain Foster, aussi ignorant et aussi fanatique que le rédacteur du Times, qui, pour l'avoir lâchée à la législature du Massachusetts, a été coupé, honni, fouaillé à coups de sifflets et hué par tout ce que le Canada et même les Etats-Unis ont d'honnêtes gens. Le Times peut prendre pour lui cette flagellation rétrospective. Mais, là n'est pas encore le point le plus remarquable de sa diatribe.

Imagine-t-on pourquoi il s'indigne que l'archevêque de Boston donne aux Canadiens de Fall River un curé qui parle leur langue? Non; on pourrait le donner à devenir en mille. Eh bien! c'est tout simplement parce qu'un Irlandais, rien qu'en leur prêchant en langue anglaise, qu'ils ne comprennent pas, aurait commencé à les civiliser. Il y a, à l'appui de cette idée, suffisamment bouffonne par elle-même, des développements à mourir de rire. Cependant, à côté de l'explosion d'hilarité à laquelle on serait tenté de se laisser aller, une idée sérieuse se fait jour; c'est que, dans la langue du New-York Times, le mot civiliser ici veut dire dénationaliser, défranciser, et transformer, en commençant par l'oubli de leur langue natale, les Canadiens Français en Anglo-Saxons; et c'est à cette belle besogne que les "philosophes sociaux" dont parle le Times prétendent qu'on emploie la religion. La belle invention, en vérité, et quelle ineptie en pratique si on voulait réellement l'essayer! Non, les Anglo-Saxons, quoiqu'ils fassent, ne dénationaliseront pas les Français du Canada. On n'a pu le faire quand ceux-ci n'étaient qu'environ 60,000; ils sont 2,000,000 aujourd'hui.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

d'hui, et ils n'ont pas le patriotisme moins coriace que jadis.

Les grands sires du Canada-anglais, qui parlent avec tant d'aplomb des Canadiens-Français n'ont qu'à regarder autour d'eux; qu'ils comptent leurs lumières à eux, leurs savants, leurs artistes, leurs littérateurs, leurs poètes, et même leurs orateurs politiques. Qu'ils les nomment, qu'ils les citent; combien en comptent-ils sur leurs doigts, qui valent la peine d'être mentionnés? Pas un! Et les Canadiens-Français dont le nom est synonyme de talent, et d'instruction et de valeur réelle, dans toutes les manifestations de l'esprit humain, on les ciferait dans une proportion au moins égale à celle des nations les plus favorisées. Nous défilons un Canadien anglo-saxon de nous contredire.

UNE JOLIE FETE

Tous ceux qui comprennent l'importance de saines récréations pour la jeunesse garderont un joyeux souvenir de la journée de samedi. Le collège d'Ottawa inaugurerait alors, en effet, son nouveau terrain de jeux athlétiques.

La musique, sous la direction de R. P. Glacé, annonçait, à 2 hrs. p. m., le commencement d'un programme des plus attrayants. Une course de 100 verges, entre 3 étudiants et 3 athlètes de la ville, vint créer d'abord un vif intérêt. Un collègue, M. Huck, remporta le prix. Bientôt après, les Young Shamrocks, croisés en mains, paraissaient dans l'arène, suivis par notre nouveau club les Capitals. Les deux concurrents ont déployé beaucoup d'adresse, et après une lutte acharnée, la victoire demeura indécise, chacun ayant une fois lancé la balle à travers le but.

Mais, de nouveaux joueurs viennent d'entrer en lice. Le club de football d'Ottawa va se mesurer contre les élèves du collège. Pendant quelque temps, ceux-ci semblent céder devant l'adresse et la force de leurs adversaires; mais, soudain, ils se rallient et bientôt leur indomptable énergie leur assure une brillante victoire.

Nous pouvons désormais être fiers, non-seulement des succès remportés par le collège dans les régimes intellectuelles, mais encore du rang qu'il occupe au-dessus même des institutions protestantes de cette province, dans les luttes du genre de celles que nous venons de décrire.

Nous avons été heureux de constater que les Canadiens-français comptaient pour un bon nombre dans l'immense foule qui remplissait le terrain de jeux. Il est bien temps qu'il nous sentions la nécessité d'arracher nos jeunes gens aux amusements dangereux, en leur montrant le goût des récréations propres à développer les forces physiques et à conserver la santé. En terminant, ce nous est un devoir de constater que le champ athlétique du collège d'Ottawa est de beaucoup supérieur à tout ce que la capitale possédait jusqu'aujourd'hui dans le même genre; les autorités de la vaillante et généreuse institution méritent nos sincères compliments à cet égard.

LES PROCES DES SAUVAGES

Le procès de plusieurs des Sauvages qui ont pris part à la dernière rébellion se sont terminés la semaine dernière devant le juge Rouleau.

L'Esprit Errant, le meurtrier du pauvre Quinn au lac à la Grenouille, a été condamné à être pendu le 27 novembre prochain. Pas un des muscles de son visage n'a remué pendant que le juge prononçait sa sentence.

Huit autres sauvages ont aussi été condamnés à divers termes de détention au pénitencier. Ce sont: Tonnerre en Beau Ciel, 14 ans; le Boeuf qui Appelle, 10 ans; le Petit Loup, 10 ans; le Vieil Homme, 6 ans; l'Homme Droit, 6 ans; Le Chien de Prairie, 4 ans; Le Petit Coureur, 4 ans; l'Homme Paresseux, 2 ans, pour vol et incendie.

Les colons expriment généralement le désir que l'exécution de l'Esprit Errant ait lieu sur la scène de ses méfaits.

L'effet que cela produirait sur les sauvages de ce district serait beaucoup plus grand que s'il était pendu à Battleford, lieu du procès.

OUVERTURE DES CLASSES

Que ceux qui ont besoin de livres et d'autres articles d'école, n'oublient pas de venir voir mes prix avant d'acheter ailleurs, car il est reconnu qu'il n'y a pas de maison à Ottawa qui vende à meilleur marché.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

LES FEMMES DE L'ECOSSE

Depuis quelque temps, il règne en Ecosse une lutte violente entre les propriétaires du sol et les fermiers, dit crofters, qui se refusent à payer les anciennes redevances.

La semaine dernière, les crofters d'une des îles Uig étant partis pour la pêche aux harengs, les propriétaires de l'île voulurent profiter de la circonstance pour faire valoir leurs droits par autorité de justice; ils équipèrent en conséquence un certain nombre de barques et se dirigèrent vers l'île.

Mais les femmes et filles des fermiers, ayant eu vent de la chose, résolurent de repousser l'agression par la force, et lançant à la mer ce qui restait d'embarcations, elles y monterent, emportant des provisions de pierres et de gourdin. Il s'ensuivit un combat naval d'un tout nouveau genre; ce furent les femmes qui en sortirent victorieuses, après avoir infligé maints horions à leurs adversaires.

UN ÉTRANGE CONCOURS

Les pédicures d'Austin (Texas) ont eu l'ingénieuse idée d'organiser dans leur ville un grand concours de pieds.

Le prix d'honneur consistait en une magnifique paire de bottes et un diplôme. Le triomphateur de ce concours est un européen; ce sont les pieds de sir Arthur Lovelock, un anglais bien connu à Liverpool, qui ont obtenu tous les suffrages pour le prix d'honneur. Ces pieds glorieux mesurent, d'après le rapport du comité, un pied et quatre pouces de long, sur cinq pouces de large, soit environ quarante-quatre centimètres sur quarante.

Après la proclamation du résultat, le lauréat, qui était présent, a dû monter sur une espèce de pavois, s'y asseoir, en posant ses pieds à la hauteur du visage, sur un riche coussin de velours rouge, et faire ainsi le tour de la ville porté par vingt quatre hommes en livrée. Sur tout le parcours, des farces ont joué des marches et airs de bravoure.

DEUX CONSEILS PRATIQUES

On appelle ongle incarné une affection extrêmement douloureuse constituée par la pénétration du bord rattachant de l'ongle dans les tissus de l'orteil qu'il déchire et qu'il ulcère.

Il existe deux moyens d'éviter ce mal:

D'abord, n'en déplaise à nos lectrices, elles devront cesser l'emploi des chaussures à hauts talons, qui déforment le pied; ensuite, couper l'ongle à angles arrondis, et enlever avec des ciseaux, l'épiderme qui s'accumule au niveau de son bord interne, de façon à éviter tout contact agressif.

Veut-on savoir d'où proviennent généralement les indigestions?

Les causes en sont nombreuses. Le travail après le repas, une impression morale vive, la constriction exercée par une ceinture de pantalon, un corset trop étroit, l'immersion du corps dans un bain froid, le bain chaud pris avant ou après le repas, la chaleur, le mouvement exagéré.

Les personnes sujettes à cette indisposition feront bien, avant toute m'ation, d'en faire disparaître la cause.

LA BOULE VERTE

M. Richard donne avis à ses nombreuses pratiques que son magasin est maintenant fourni d'un assortiment complet de nouvelles marchandises qu'il vend à des prix extraordinairement bas. M. Richard n'a rien à faire avec le magasin de la rue Rideau, où son nom est affiché. Son véritable magasin est situé au coin des rues Dalhousie et St. Patrice, à l'ancien et fameux poste de la Boule Verte.

Les vrais amis sont toujours là. Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jupes de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1 60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

LE MONDE ET LA VILLE

L'exhibition de Pembrroke doit s'ouvrir demain et durera deux jours. Le nombre des entrées est considérable.

On a besoin d'un compagnon-bouchard chez M. Laurent Duhamel. De bonnes gages seront données. Coin du marché By, Ottawa.

200 lbs. de bon beurre à pâtisserie à vendre chez N. A. Savard.

Il y avait une foule immense au patinoir samedi soir. Dans la course de trois milles, Grison a aisément vaincu Gillespie, un champion quelconque des Etats-Unis.

M. Belanger, agent de machines à coudre, annonce au public qu'il a déménagé son bureau de la rue Dalhousie au No. 412 rue Wellington, pres des Chaudières.

M. N. A. Savard offre au public du mastic, des vitres et des huiles de toutes les sortes à des prix extraordinairement bas.

On s'agit beaucoup, à l'heure qu'il est, à Cornwall en faveur du projet d'un nouveau chemin de fer qui reliait cette ville à Ottawa. Le Dr Bergin, M. P., est à la tête de l'entreprise.

Ottawa grandit rapidement. On a fait de nombreuses additions à la ville cette année; ce qui n'empêche pas que les maisons à louer sont encore fort rares et les loyers très-élevés.

Mlle A. McDonald vient de recevoir une quantité considérable d'articles de modes fabriqués en France et aux Etats-Unis. Ce sont les dernières nouveautés de la saison et on ne peut se les procurer, à Ottawa, qu'à son magasin de modes, No 521 rue Sussex.

Les exportations de bois de service à Québec et Montréal ont été plus considérables cet été que les années de nié es.

La compagnie Blanchard et Williamson, pour sa part, a employé 60 barges toute la saison, lorsqu'elle n'en employait que 20 l'été passé.

Il y aura, dimanche, le 18 octobre prochain, dans l'église St. Jean-Baptiste, à Primrose Hill, un grand concert sacré pour venir en aide à l'œuvre du bazar. Le chant sera sous la direction de R. P. Chaborel, O.M.I., et le chœur St. Joseph, assisté d'un orchestre nombreux, a déjà commencé ses répétitions. Que tout le monde ne manque pas d'assister à ce grand jubilé musical.

Le magasin de modes de Mlle A. McDonald contient aujourd'hui un bon nombre de nouveautés françaises et américaines qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans la capitale. Une visite est donc sollicitée au No 521 de la rue Sussex, fame porte à gauche de la rue York.

Le bazar de l'ancienne église St. Jean-Baptiste a été visité par un grand nombre de personnes, samedi et dimanche soir. Comme il doit se clore cette semaine, nous recommandons à tous ceux qui n'y ont pas encore porté leur obole de se hâter. L'œuvre poursuivie par les organisateurs de cette pieuse entreprise est, on ne doit pas l'oublier, nationale en même temps que religieuse.

Hier, il y a eu un succès dramatique et musicale à la Salle Ste. Anne, au bénéfice de la musique de l'endroit. L'assistance était nombreuse, et les amateurs se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de succès, au milieu d'applaudissements chaleureux et répétés.

Le directeur et les membres de la musique Ste Anne nous ont riant de remercier cordialement tous ceux qui ont bien voulu leur prêter un généreux concours en cette circonstance.

Toutes les personnes qui ont visité aujourd'hui le magasin de Mlle A. McDonald, 521 rue Sussex, fame porte à gauche de la rue York, n'ont pas assez d'éloges pour apprécier le bon goût et la richesse des nouveautés qui viennent d'y être reçues de France et des Etats-Unis. Qu'on se le dise et qu'on aille voir.

L'Armée du Salut a abattu ses tentes et est allée nicher on ne sait où. D'aucuns prétendent, cependant, qu'elle a élu domicile à vie dans les rues de la capitale. On pouvait le supposer, hier, en entendant le tapage ridicule dont ses tambours, ses tambales, ses castagnettes et son accordéon empâté faisaient tous les bruits. L'Armée de Dieu peut à peine nuire au public, et nous la recommandons à la sollicitude des autorités municipales.

ON DEMANDE

Un commis, connaissant bien le commerce de détail des marchandises sèches. S'adresser chez M. Édard et Cie, No. 559 rue Sussex.

Société St Jean-Baptiste

ELECTIONS GENERALES

Une assemblée générale des membres de la société St Jean-Baptiste aura lieu "dimanche", le 4 octobre prochain, pour l'élection des officiers généraux, et recevoir les rapports des élections de sections pour l'année 1885. Cette assemblée aura lieu à la salle de l'Union St. Joseph, rue Dalhousie, à 4 hrs. P. M.

D'après les règlements, il faudra avoir payé la contribution de 1886, pour avoir droit de voter ou être élu aux charges de la société.

Les trésoriers des sections sont tenus de donner au secrétaire, avant le jour des élections, la liste des membres de leurs sections pour 1886. Aucune autre personne que celles inscrites sur ces listes n'aura droit de voter.

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie

86 RUE SPARKS



Trottoirs dans le Quartier Ottawa.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Des trottoirs d'une largeur de 3 pouces d'épaisseur, Du côté nord de la rue Water, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Du côté sud de la rue Water, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$1,101.00, et dans cette somme \$270.00 doivent être fournies même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.



Egoûts dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction d'egoûts à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir: Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 24 pouces dans la rue York, de l'egoût principal à la rue William.

Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 18 pouces dans la rue York, de la rue William à la rue Sussex. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 13 pouces dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Clarence. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces dans la rue Sussex, de la rue Clarence à la rue St. Patrice. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces de la rue George à la rue Rideau.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$6,700.00, et dans cette somme \$560 doivent être fournies même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.



Trottoirs dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur, Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, 10 pieds.

Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, du lot 10 à la rue St. Patrice, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues George et York, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$3,789.00, et dans cette somme \$2,829.00 doivent être fournies même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.